

Comité PDIPR / Petit Patrimoine

Compte rendu de la réunion de travail du mercredi 9 octobre 2013

Le comité PDIPR / Petit Patrimoine s'est réuni mercredi 9 octobre 2013 à 14h30 dans la salle de réunion de la communauté de communes à Vitrac, sous la présidence de Alain PASSERIEUX.

PRESENTS : Alain PASSERIEUX, Jean BOUCHER, Jeanne ROUANNE, Christian LAMOUREUX.

EXCUSES : Jean-Pierre GAUTHIER, Pierre MARTIAL, Patrick SALINIE, Bernard VENANCIE.

INVITES présents : DUCLOS Michel (Vice-président au développement durable), SOULHIE Gérard (Conseillé délégué au tourisme), LABORDERIE Gérard (Maire de Tamniès), LEGOFF Nicole (commune de St Vincent-Le Paluel), M. VANHERZEELE Patrick (représentant de M. CASTAGNAU Maire de Vézac), REKKAS Boualhem (Directeur OTSPN), KRASA Dominique (technicien OTSPN), Sébastien GALABRUN (technicien CCSPN)

INVITES excusés : Jean-Marie CHAUMEL (conseillé délégué au développement durable), PEYRAT Jérôme (maire de La Roque-Gageac).

Ordre du jour :

- **BILAN :**
 - Entretien et dégradations (sentier et mobilier) ;
 - Plan guide ;
 - Raid de la SALAMANDRE ;
 - Bilan animation sport nature (mi programme).
- **DEVELOPPEMENT :**
 - Nouveaux sentiers PDIPR (Commune de Vézac) ;
 - Réflexion pour la promotion des sports de nature sur la CCSPN ;
 - Elargissement de la compétence de la commission PDIPR ;
 - Prochaine édition RAID de la Salamandre ;
 - Promotion des sentiers PDIPR.
- **POINT SUR LE PROJET ITINERAIRES CYCLABLES**
- **QUESTIONS DIVERSES.**

Les mairies de la CCSPN ont été informées de l'ordre du jour de cette réunion.

I./ BILAN :

- Entretien, dégradation (sentiers et mobiliers) :

M. GALABRUN précise que toutes les flèches manquantes ont été remplacées à l'exception de deux. Dernièrement il a été signalé que de nouvelles flèches sont manquantes aux lieux dits « Bord / la fage » à la limite des communes de St André-Allas et Beynac-et-Cazenac. Un état des lieux sera prochainement fait.

De plus trois animations ont fait l'objet de dégradations (deux volées et une cassée par une chute d'arbre). Ces dernières sont en cours de remplacement.

M. KRASA interpelle les élus sur ses soucis d'intervention pour l'entretien manuel des chemins et aimerait l'intervention d'engins pour l'aider dans sa tâche. Les élus lui répondent qu'il doit en faire part aux services communaux, ou au service voirie de la Communauté de communes afin d'obtenir cette aide. M. GALABRUN propose de faire un état des lieux des chemins pouvant bénéficier de l'entretien mécanique et manuel. Après réalisation de ce dernier, une réunion sera mise en place entre les services concernés.

M. KRASA signale également à la commission que le chemin PDIPR des Hauts de Marquay est dégradé. Un état des lieux des besoins technique et financier sera fait pour la réfection de l'assise du chemin au prochain exercice.

Les élus font remonter à l'assemblée les problèmes liés aux pratiques des sports motorisés. Ces derniers demandent s'il n'est pas possible de limiter leur impact. M. GALABRUN leur répond que les chemins publics sont ouverts à tous. La limitation d'utilisation de ces chemins ne peut se faire que dans un cadre de la protection environnementale et de sécurité.

- Plan guide :

M. PASSERIEUX demande si les plans guides sont disponibles à l'Office de tourisme de la communauté de communes et dans ses antennes.

M. REKKAS lui répond que les plans guides sont maintenant disponibles depuis fin août, ce retard est dû à un problème de commande avec le CDT24.

M. PASSERIEUX demande également s'il est possible que le plan guide soit disponible dans les offices de tourisme voisins.

M. REKKAS précise que les nouvelles fiches randonnées devraient voir le jour au printemps 2014.

- Raid de la Salamandre :

M. GALABRUN présente rapidement le bilan du raid (49 personnes inscrites lors de cette journée pour participer à la manifestation sur la commune de Vitrac). Les participants ont découvert le patrimoine de Vitrac tout en pratiquant différentes activités de pleine nature de façon ludique. M. REKKAS rappelle que cette manifestation était placée sous le signe de l'éco manifestation.

Afin de continuer cette action, il est proposé à M. LABORDERIE que la prochaine édition se déroule sur le territoire de la commune de Tamniès et des Beunes. M. LABORDERIE est favorable à l'accueil d'une telle manifestation. M. REKKAS et M.

GALABRUN se rapprocheront de la mairie de Tamniès pour évaluer les différentes possibilités d'animation et d'organisation.

II./ DEVELOPPEMENT :

- Nouveau sentier PDIPR sur la commune de Vézac :

M. VANHERZEELE présente le projet, ce sentier serait situé en grande partie sur les berges de la rivière Dordogne et s'appuierait sur la servitude de marche pied longeant la rivière (Cette servitude de passage concerne uniquement les piétons). Aujourd'hui la commune de Vézac est en train d'acquérir le chemin privé « Nineyrol / carrefour couasne du luc ». Un travail complémentaire d'acquisition sera établi pour aller jusqu'à la couasne du Luc et ainsi assurer une continuité de circulation tout le long de la rivière Dordogne (de La Roque Gageac à Beynac-et-Cazenac).

M. PASSERIEUX informe le groupe de travail que le SMETAP a des projets sur la commune de Vézac et qu'il serait bien de s'assurer que leur projet soit complémentaire au futur tracé.

- Réflexion pour la promotion des sports de nature sur la CCSPN :

M. PASSERIEUX présente une réflexion sur un projet de promotion des activités de pleine nature en rapport avec les fiches actions de l'agenda 21 de la CCSPN (1-9-10 notamment). Il s'agirait de mettre en avant :

- la découverte du milieu naturel ;
- les activités de pleine nature (loisirs, sports,...) ;
- les traditions et les patrimoines du territoire.

Ce projet structurerait le territoire de la Communauté de communes ferait la promotion, la découverte, l'aménagement d'activités de pleine nature (sport, nature, patrimoine architectural), mais aussi stimulerai l'économie locale, accompagnerait les associations et professionnels (hébergeur, encadrant sportif, encadrant animateur). Il serait composé d'une structure principale à forte capacité d'attraction touristique qui renverrait le flux de population sur des sites satellites. Ce projet pourrait combler le déficit d'image en sport nature du territoire. Si la vision se veut ambitieuse dans un premier temps, elle n'est pas arrêtée.

M. SOULHIE rappelle que la Mairie de Vitrac peut mettre le local de Montfort à disposition.

M. DUCLOS demande si ce projet ne serait pas une vitrine de l'OTSPN. M. SOULHIE et M. LABORDERIE souhaitent un lieu différent, plus représentatif des sports nature.

M. BOUCHER souligne l'importance d'associer les professionnels.

Mme LEGOFF trouve l'idée intéressante, mais attire l'attention de l'éventuel coût d'un tel projet.

Mme ROUASSE informe que dans le sud-est de la France il existe des programmes qui ventent la découverte du territoire.

M. GALABRUN présente l'exemple de la commune de Vicedossos qui s'est orientée dans la promotion du sport nature.

M. DUCLOS rappelle qu'à Villefranche du Périgord il existe la maison de la Châtaigne et que cette dernière pourrait servir d'inspiration à ce projet.

M. PASSERIEUX propose à la commission de soumettre en bureau communautaire la création d'un groupe de travail (composé de membre de l'OTSPN, Commission PDIPR et

Tourisme de la CCPN notamment) pour élaborer au mieux ce projet. La commission répond favorable et unanimement à cette proposition.

M. PASSERIEUX souhaite proposer en bureau que la commission PDIPR soit compétente en activité de pleine nature. La commission répond favorablement.

- Prochaine édition RAID de la salamandre :

Voir point I Bilan : Raid de la salamandre.

- Promotion des sentiers PDIPR :

Le technicien présente le pré-projet du service randonnée du Cg24. Ce dernier souhaite aménager un sentier itinérant de trois jours entre Sarlat et Rocamadour en s'appuyant sur les sentiers PDIPR. La commission demande à quelle clientèle cela s'adresse et s'il y a un besoin. De plus, M. LAMOUREUX souligne que le Gr6 dessert déjà ce trajet, qu'il serait préférable d'utiliser cet itinéraire que les sentiers PDIPR.

De plus, la commission demande ce qu'il est prévu pour l'hébergement, le transport,...

Ces questions seront posées à la première réunion de travail avec le service rando du Cg24.

III./ POINT SUR LE PROJET ITINERAIRES CYCLABLES DE LA CCSPN :

M. GALABRUN informe la commission que la fin de remise des plis était le 1^{er} octobre 2013 et qu'ils seront ouverts le 15 octobre 2013.

IV./ QUESTIONS DIVERSES :

M. LAMOUREUX demande à M. GALABRUN de prendre contact avec son homologue de la Communauté de communes de Domme pour lui signaler que le secteur de Villazac a subi de nombreuses dégradations.

La séance est levée à 16h30.

Les Maires, les membres du comité PDIPR / Petit patrimoine et le Directeur de l'Office de tourisme de Sarlat seront destinataires du présent compte rendu.

M. Alain PASSERIEUX
Vice-président délégué à la Préservation
et connaissance de l'environnement

